Mensuel

Décembre 2021 - N° 79

Boisger'info

Mairie de BOISGERVILLY

Téléphone : 02.99.06.42.05

Site Internet : www.boisgervilly.fr

Rédaction et diffusion : Mairie de Boisgervilly

« En décembre, quand le jour croît, aussi fait le froid ».

Photo à droite : Arbre - calendrier de l'avent créé par les enfants de l'accueil périscolaire.

VIE COMMUNALE :

Conseil municipal : le jeudi 09/12 à 19h30.

Point de situation sanitaire : nouvelles modalités :

- Le **rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès 5 mois après la dernière injection** ou la dernière infection à la Covid-19.
- A compter du 15/12, **le pass sanitaire des plus de 65 ans ne sera plus actif si le rappel n'a pas été fait dans un délai de 7 mois à compter de la dernière injection** ou de la dernière infection. Le 15/01/22, cette règle sera étendue à l'ensemble des Français âgés de plus de 18 ans.
- Depuis le 29/11, **seuls les tests PCR et antigéniques datant de moins de 24h** seront des preuves constitutives du **pass sanitaire**.
- Depuis le 26/11, **le port du masque est de nouveau obligatoire dans les lieux publics clos, y compris ceux soumis au « pass sanitaire »**. Le Préfet d'Ille et Vilaine a également pris un arrêté en date du 29/11 pour le port du masque obligatoire dès l'âge de 11 ans dans les lieux suivants : marchés de plein air, marchés de Noël, brocantes, braderies… dans les files d'attente aux abords des commerces et des centres commerciaux, **dans un rayon de 50m autour des écoles**, dans les rassemblements revendicatifs, culturels, cultuels, sportifs ou festifs organisés sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public.
- **L'aération fréquente des lieux clos** est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 min toutes les heures.
- **Dans les écoles primaires uniquement** : lorsqu'un élève sera positif dans une classe, tous les élèves de la classe devront se faire tester dans les 24h. Les élèves positifs devront s'isoler ; les autres pourront revenir en classe.

Logement communal disponible :

Un logement T2-2ème étage est disponible. Renseignements à la Mairie.

Agence postale : Changement de réglementation douanière

Vous réalisez des achats sur Internet. Depuis le 01/07 dernier, les colis provenant d'un pays extérieur à L'Union Européenne (ex : Royaume-Uni, Chine, Japon, Etats-Unis, Canada, DOM-TOM) sont soumis au règlement de la TVA dès le 1er euro. La Poste vous conseille de régler la TVA au moment de votre achat, directement auprès du site de commerce en ligne. Vous bénéficierez ainsi d'une livraison dans les meilleures conditions. Si la TVA n'est pas payée lors de votre achat en ligne : elle devra être payée en France avant ou au moment de la livraison et des frais de dédouanement (8€ actuellement) s'ajouteront au montant de la TVA.

Contact Agence postale : 02.99.61.58.69. Du lundi au samedi de 9h à 12h.

Ouverture de la Mairie :

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Vendredi et samedi de 9h à 12h.

Fermée le 24/12 et le 31/12.

ETAT CIVIL :

Au mois de novembre : 1 naissance et 2 décès.

AGENDA :

- Jeudi 09/12 à 11h30 à la Salle polyvalente : **Assemblée générale et repas de Noël (Club du Bois Joly).**
- Vendredi 10/12 de 16h30 à 20h30 derrière la Mairie : **Marché de Noël (UPB).**

PAVOISEMENT :

05/12 : Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

SMICTOM :

Collecte des déchets :

Bac vert : les mardis 07, 14, 21 et 28/12.

Bac jaune : les vendredis 10 et 24/12.

www.smictom-centreouest35.fr.

Transmettez vos informations soit à la Mairie soit par mail avant le 20 de chaque mois : mairie-deboisgervilly@wanadoo.fr.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : 02.99.61.76.64

-**Heure du conte :** mercredi 15/12 à 15h.
-**Bébés lecteurs :** vendredi 17/12 à 10h15 et 11h.

- **L'exposition Boîte à balbu-ciné** reste accessible au public aux horaires d'ouverture de la bibliothèque jusqu'au 10/12. N'hésitez pas à venir découvrir et manipuler les objets d'animation de l'image qui ont précédé le cinéma.

- **Atelier fabrication d'un thaumatrope** : grâce à l'exposition « Boîte à Balbu-ciné », vous avez découvert ce qu'est un thaumatrope, venez fabriquer le vôtre lors d'un atelier, samedi 4/12 à 10h. Pour les plus de 6 ans et sur inscription.

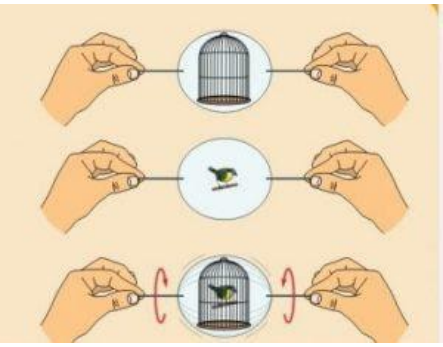

- **Exposition BD/mangas** : Norah et Laly, deux jeunes filles de la commune, sont passionnées de mangas et ont réalisé leur propre BD/manga ! Vous pourrez venir découvrir leur travail pour une exposition à la bibliothèque à partir du 15/12 jusqu'au 26/01/22.

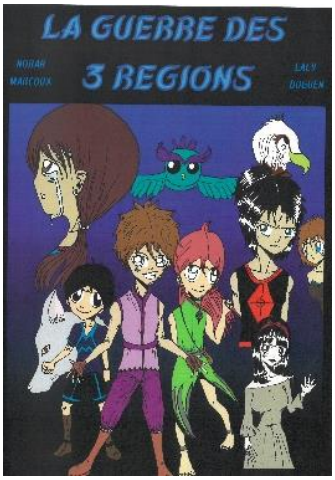

- **Nouvel atelier tablettes :** le vendredi 17/12 à 14h30 pour les plus de 65 ans. Les vœux numériques seront au programme, en réalisant une carte pouvant être envoyée à ses proches par mail (il est nécessaire d'avoir déjà une adresse mail pour participer). Sur inscription.

- **Initiation au numérique** : pour rappel, tous les 3èmes samedis du mois, il est possible de prendre rendez-vous à la bibliothèque pour une séance en individuel visant à se familiariser avec le numérique. Toutes les questions sont bienvenues !

Horaires :
Mercredi de 14h30 à 18h30
Vendredi de 16h00 à 18h30
Samedi de 10h00 à 12h15
bibliotheque.boisgervilly@wanadoo.fr

Fermée le 24/12 et le 31/12

ENFANCE ET JEUNESSE

- **Ecole La Rose des Vents - Vacances de Noël :**

Du vendredi 17/12 au soir au dimanche 02/01/22. Reprise le lundi 03/01/22.

- **Centre de Loisirs – Vacances de Noël :**

Du lundi 20/12 au vendredi 24/12 (fermeture à 16h le 24/12). Inscriptions ouvertes du 22/11 au 05/12. Informations sur le portail famille.
Contact : Delphine ROBERT au 02.99.06.48.83 ou 07.78.72.21.44 - centredeloisirs-boisgervilly@orange.fr.

- **Périscolaire (garderie, restaurant scolaire, centre de loisirs du mercredi)** :

Pensez dès maintenant aux inscriptions sur le portail famille pour le mois de janvier et février.
Pour la restauration scolaire, surfacturation de 2€ par oubli d'inscription.

RÉSIDENCE BOIS JOLY :

Animations de décembre :

Jours	10h30 – 12h	14h30 – 17h
Lundi 06/12	Motricité	Chants
Mardi 07/12		« La folie des nombres »
Lundi 13/12	Motricité	Loto
Lundi 20/12	Motricité	Art floral
Lundi 27/12	Motricité	Quizz

Animatrice : Mme Francine CLOUET : 06.78.26.66.16

RELEVE PLUVIOMETRIQUE 2021 :

Relevé quotidien des précipitations dans le bourg de Boisgervilly.

Mois	Boisgervilly (Bourg)			
	2021	2020	2019	2018
Janvier	61 mm	78 mm	51 mm	86 mm
Février	56 mm	93 mm	48 mm	85 mm
Mars	35 mm	53 mm	45 mm	105 mm
Avril	46 mm	60 mm	60 mm	55 mm
Mai	68 mm	43 mm	44 mm	50 mm
Juin	91 mm	155 mm	136 mm	106 mm
Juillet	72 mm	10 mm	18 mm	36 mm
Août	46 mm	65 mm	51 mm	58 mm
Sept.	38 mm	58 mm	65 mm	11 mm
Oct.	141 mm	110 mm	190 mm	91 mm
Nov.	51 mm	41 mm	194 mm	65 mm
TOTAL	**705 mm**	**766 mm**	**902 mm**	**748 mm**

VIE ASSOCIATIVE : ***Rubrique réservée à toutes les associations communales.***

L'accès à la Salle des sports et au terrain de foot est soumis au PASS SANITAIRE (dès l'âge de 12 ans)

Club du Bois Joly :

Activités de décembre (respect des règles sanitaires en vigueur, pass sanitaire obligatoire, masques) :
-02/12 : Rencontre des adhérents (marche, palets, belote, jeux divers, boules).
-09/12 à 11h30 à la salle polyvalente : Assemblée générale et repas de Noël.
-16/12 : Rencontre des adhérents et jeux habituels.
- Pas de danse en ligne en décembre.
- C'est la période des adhésions pour 2022. Prix 17€. Adhérents et nouveaux sont les bienvenus.

Contact et renseignements : Jean-Claude BOBET au 02.99.06.46.84 ou 06.81.07.84.41.

JSB Randonnée :

Dates pour le mois de décembre : mardis 7, 14, 21 et 28/12.
Le rendez-vous pour le covoiturage se fait au parking St Eutrope, près de l'Eglise. Départ à 13h45.
Ouvert à tous. Se munir d'un certificat médical. Port du masque obligatoire pour le covoiturage.
Contact : Hubert PETITPAS : 02.99.06.53.20 ou 06.89.76.26.93 - petitpashubert@gmail.com

JSB Basket :

Cette année, 21 équipes de U9 à seniors sont engagées.
Vous pouvez consulter les plannings sur le site OCM-JSB-USM : www.ocmbasket.com ou dans les différentes salles.
Rappel : Pass sanitaire et port du masque obligatoire pour accéder à la salle des sports. Merci de respecter les consignes.
Pour tout renseignement, Monique PETITPAS, secrétaire : 02.99.06.53.20 ou petitpas.monique@wanadoo.fr ou Réginald LECANU, président de la section : 06.19.58.23.31 ou jsbsectionbasket@gmail.com.

Union des Professionnels de Boisgervilly :

Le Marché de Noël aura lieu le vendredi 10/12 de 16h30 à 20h30 derrière la Mairie.
10 exposants, photos avec le Père Noël, tombola, brioches avec un Louis d'Or à gagner, musique avec Dany, buvette avec vin chaud, petite restauration. Port du masque et pass sanitaire obligatoire.
Contact : Erwann RAVARY au 06.95.61.31.01

Comité des Fêtes :

L'ensemble de l'équipe du Comité des Fêtes tient à remercier les personnes présentes lors de la soirée Halloween qui a rassemblée enfants et adultes dans une ambiance très festive. Merci à vous tous d'avoir joué le jeu avec vos déguisements et votre bonne humeur.
Nous sommes toujours à la **recherche de bénévoles** dans le cadre des **Festivités de la Pentecôte** 2022. La liste commence à s'étoffer, mais si vous souhaitez vous investir avec nous pour cette aventure, n'hésitez pas à vous inscrire sur notre site internet : https://www.cdf-boisgervilly.fr
Une réunion de positionnement de tous les bénévoles aura lieu le vendredi 04/03/22 à 19h30 à la salle polyvalente.
Les bénévoles inscrits pour la réalisation des chars, nous vous invitons à vous contacter entre vous afin d'organiser la reprise de la conception de vos chars.
Pour toutes questions, informations, suggestions, vous pouvez nous contacter par mail : contact@cdf-boisgervilly.fr.

APE Ecole publique :

- **Loto de l'école : dimanche 9/01/22** – Salle des sports (étage) – Ouverture des portes dès 12h. Pass sanitaire obligatoire.
- **Collecte de ferraille : samedi 26/02/22** de 8h à 18h – Parking du stade (Route de Saint-Méen). Commencez à stocker dès à présent !

ESPACE FRANCE SERVICES

Le centre des impôts de Montfort assurera une permanence **sans rendez-vous** à l'espace France services de Saint-Méen-le-Grand le **jeudi 9/12 de 13h30 à 17h00**.
Les agents des finances publiques répondront à toute question en matière d'impôts.
Contact : 02.99.09.44.56 – 22 rue de Gaël 35290 Saint Méen le Grand**- espace**.franceservices@stmeen-montauban.fr

PREFECTURE : **Enquête publique :**

Consultation du public ouverte du 30/11 au 07/01/22 sur la demande présentée par la SCEA DE LA VILLE HOUEE, en vue d'obtenir une autorisation environnementale pour l'extension d'un élevage de porcs située au lieu-dit « La Ville Houée » à Iffendic et « Le Perray » à Boisgervilly.
Dossier consultable à la mairie de Boisgervilly et d'Iffendic et sur le site Internet de la Préfecture d'Ille et Vilaine : www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe.
Le public peut formuler ses observations avant la fin du délai de consultation, directement à la mairie d'Iffendic, sur un registre ouvert à cet effet ou par mail : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr (en précisant en objet « Enquête publique SCEA DE LA VILLE HOUEE IFFENDIC »).

VIGILANCE :

Prévention et lutte contre l'influenza aviaire hautement pathogène H5N8 – Passage en risque élevé.

A destination des **détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle**, non commerciale. Nous vous remercions de **vous faire connaître en Mairie**. Nous devons désormais tenir un registre des détenteurs de volailles.

Les mesures de biosécurité à appliquer dans les basses cours ***:***

-exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
-aucune volaille ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
-limiter l'accès de la basse-cour aux personnes indispensables à son entretien.
-protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages ainsi que l'accès en aliments et en eau de vos volailles.
-ne jamais utiliser d'eaux de surface (eaux de mare, de ruisseau, pluie collectée) pour le nettoyage de votre élevage.
-réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé.

Pour l'éleveur : portez des bottes, une blouse et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux. Les lavez à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourche, mangeoires…).

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la Direction Départementale en charge de la protection des populations (ou informer la Mairie qui se chargera de transmettre).

GACM TELETHON

Au profit de AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

Téléthon 2021 :

1 PILE = 1 DON – de l'énergie pour le téléthon

Déposez vos piles à l'accueil de la Mairie ou à l'Agence postale.

Repas – vente à emporter Potée ou Paëlla

Le samedi 11/12 à partir de 11h30 à la salle polyvalente de Montauban. Tarif 10€.

Tickets en vente à la Mairie de Boisgervilly jusqu'au 08/12.

Contact : Yannick COTILLARD : 02.99.06.55.39 - www.afm-telethon35.fr

PAROISSE SAINT ELOI DU GARUN :

Une permanence a lieu tous les samedis de 11h à 12h, à la maison paroissiale de Boisgervilly (Rue Saint Eutrope).
Messe : dimanche 12/12 à 9h30. **Veillée de Noël** : 24/12 à 18h à Montauban et 18h30 à Irodouër. **Jour de Noël** : 25/12 à 10h30 à St Uniac.
Téléphone : 02.99.06.61.72. Courriel : paroissesteloi@yahoo.fr **Site Internet :** rennes.catholique.fr/paroissesteloi

PERMANENCES A LA MAIRIE : 02.99.06.42.05

Maire : M. Bernard PIEDVACHE :
le samedi matin de 9h00 à 12h00 sans rendez-vous.
Les Adjoints (Mme BROUCK, M. GUINARD, Mme BERTHELOT) sur rendez-vous.

La Municipalité vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année